



**Fédération des
centres sociaux
du Rhône**



138 cours E. Zola
69100 Villeurbanne
04 78 84 50 84
fede@centres-sociaux-rhone.com
www.centres-sociaux-rhone.com

projet fédéral

2013-2016



UNE FEDERATION QUI APPARTIENT A UN RESEAU NATIONAL... 4

Les raisons d'être de la Fédération des centres sociaux du Rhône 4

- Fonction lieu ressource
- Fonction de représentation, de promotion des centres sociaux et du fédéralisme, de support de paroles collectives
- Fonction plateforme, animation du réseau
- Fonction garantie du sens
- Fonction animation de la vie associative de la fédération

... QUI A DEJA ARPENTE DES CHEMINS DANS LE PRECEDENT PROJET... 5

Avec 3 orientations

- Concevoir, porter, faire vivre un projet et le défendre
- Demeurer exigeant sur la qualité de vie quotidienne dans les centres sociaux
- Développer les partenariats

... ET QUI SOUHAITE EXPLORER DE NOUVEAUX SENTIERS
AVEC L'UNION REGIONALE 6

Consolider notre démarche autour de la transformation sociale 6

Nos constats partagés avec l'Uracs 7

- Concernant les enjeux de société
- Concernant les centres sociaux

LES PRIORITES POLITIQUES DE LA FEDERATION POUR 2013 – 2016 10

Axe 1 : Faire progresser les engagements et responsabilités de la Fédération 10

Objectif 1 : Développer le sentiment d'appartenance à un réseau, qui fait la force de chacun et celle de tous

Objectif 2 : une Fédération qui renforce sa propre vie associative

Objectif 3 : une Fédération qui inscrit son action dans un contexte et avec une vision prospective

Objectif 4 : une Fédération qui coopère avec d'autres acteurs

Axe 2 : stimuler la réflexion, les échanges et l'innovation dans et entre les centres sociaux 15

Objectif 1 : inscrire la stratégie et les activités des centres sociaux dans la réalité socio-économico-politique et dans une vision prospective

Objectif 2 : promouvoir les échanges entre les centres sociaux

Objectif 3 : promouvoir la coopération et la solidarité entre centres sociaux

Axe 3 : accompagner le rôle des centres sociaux comme artisans de la transformation sociale 18

Objectif 1 : Développer le pouvoir d'agir des centres sociaux

Objectif 2 : Promouvoir la culture, levier d'émancipation et de reconnaissance individuel et collectif

UNE FEDERATION QUI APPARTIENT A UN RESEAU NATIONAL...

Les raisons d'être de la Fédération des centres sociaux du Rhône

La Fédération est un espace ressource pour les 77 centres sociaux fédérés. Elle est aussi l'espace dans lequel s'élaborent des analyses, des stratégies et des solidarités entre ses membres. Elle joue également un rôle important en termes de veille politique.

Elle structure son action autour des fonctions fédérales de base telles que les définit la Fédération nationale :

Fonction lieu ressource

Stratégique :

- Entretien de la relation avec des interlocuteurs dans les institutions, les collectivités locales,
- Etre en capacité de médiation avec les partenaires
- Se doter d'arguments, de méthodes et de moyens de négociation,
- Identifier, organiser de nouveaux partenariats.
- Accompagner le renouvellement des projets des centres sociaux. La Fédération intervient dans la dimension politique : les valeurs, les enjeux, l'évolution de l'environnement.

Technique et méthodologique :

- Accompagner la création de nouveaux centres sociaux,
- Soutenir les équipes des centres dans les crises, se situer en médiation,
- Qualifier les acteurs des centres sociaux,
- Elaborer des propositions de formation des bénévoles acteurs du projet.

Fonction de représentation, de promotion des centres sociaux et du fédéralisme, de support de paroles collectives

- Etre présent, actif au sein d'instances techniques et politiques choisies avec stratégie au profit des projets des centres sociaux,
- Organiser la parole collective des centres sociaux,
- Organiser des délégations suffisantes pour une bonne réactivité dans les situations nécessitant une prise de position politique rapide.

Fonction plateforme, animation du réseau

- Permettre le dialogue, les rencontres, les échanges de savoirs, de pratiques...
- Gérer les systèmes d'information au service des adhérents.

Fonction garantie du sens

- Mettre en œuvre la procédure adhésion/reconnaissance,
- Mettre en œuvre le devoir d'intervention en cas de menace sur le sens,
- Eclairer les temps d'analyse, de débat et de construction des positionnements fédéraux à partir de l'histoire des centres sociaux et de la charte fédérale.

Fonction animation de la vie associative de la Fédération

- Elaborer un projet fédéral participatif et partagé,
- Susciter l'engagement de nouveaux administrateurs fédéraux,
- Promouvoir l'adhésion au réseau fédéral des centres sociaux,
- Entretenir et développer les relations avec les financeurs de la fonction fédérale,
- Assurer l'économie de la fédération : gestion de ses ressources humaines et financières,
- Penser le fonctionnement fédéral comme une organisation apprenante.

... UNE FEDERATION QUI A DÉJÀ ARPENDE DES CHEMINS DANS LE PRECEDENT PROJET...

Avec trois orientations

L'action de la Fédération a été guidée ces six dernières années par les trois orientations suivantes :

Concevoir, porter, faire vivre un projet et le défendre

Il s'agissait pour la Fédération de soutenir les centres sociaux dans leur démarche de conception et de mise en œuvre de leurs propres projets :

- l'appropriation par le plus grand nombre,
- le développement de la dimension coopérative de ce processus,
- l'accent mis sur l'écoute des habitants et la compréhension des questions/problèmes de société que révèle cette écoute.

Il s'agissait également de qualifier le fonctionnement démocratique des associations et de faire en sorte que les contours des fonctions politiques et techniques soient clarifiés.

Demeurer exigeant sur la qualité de la vie quotidienne dans les centres sociaux

La primauté de la fonction d'accueil en particulier des bénévoles et des administrateurs était fortement affirmée. Il s'agissait également de clarifier, mettre en forme les repères et les méthodes qui permettent aux centres sociaux de viser une plus-value de leurs activités et de leur projet. Enfin comment soutenir l'engagement des personnes dans le projet du centre social, pour leur permettre

d'effectuer un parcours qui favorise à la fois le développement personnel et collectif ? Telle était également la question à travailler.

Développer les partenariats

A l'instar des centres sociaux qui inscrivent leur action dans un tissu d'acteurs locaux, la Fédération s'était fixé comme objectif d'entrer en coopération avec d'autres associations, de créer les conditions favorables à des échanges sur des questions de société qui nous préoccupaient. Mais aussi d'entretenir et développer avec les institutions et les décideurs, des relations basées sur la confiance et la responsabilité, pour une reconnaissance politique des centres sociaux.

... ET QUI SOUHAITE EXPLORER DE NOUVEAUX SENTIERS AVEC L'UNION REGIONALE

Consolider notre démarche autour de la transformation sociale¹

Aujourd'hui, à travers les actions collectives dans les centres sociaux, nous visons pour les habitants :

- L'accueil,
- L'épanouissement des personnes,
- L'émancipation des groupes et des personnes.

Nous faisons néanmoins le constat que les centres sociaux jouent réellement ce rôle d'accueil, de proposition d'activités d'épanouissement, mais pas suffisamment celui d'accompagner des actions collectives avec une visée d'émancipation.

L'émancipation, telle que nous l'entendons, consiste à sortir d'une logique de problématiques individuelles pour entrer dans une dimension collective... Compte-tenu du contexte social, économique et politique, nous affirmons que permettre aux personnes d'œuvrer avec d'autres pour trouver des solutions à leurs problèmes est une démarche nécessaire pour « faire société », mais aussi pour sortir des impasses de l'intervention sociale individualisée.

Du Congrès national de 2005 intitulé « La Cité de la participation » à celui de 2013 « La Fabrique des possibles », on passe du concept de la participation à celui du pouvoir d'agir des habitants. Le contexte institutionnel bouge, le développement communautaire est reconnu², le pouvoir d'agir des habitants n'est plus un objet non identifié.

¹ Cette ambition est portée par les 7 fédérations de Rhône Alpes et explicitée dans ces termes par l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS) dans son projet 2012-2016.

² Cette démarche met en avant des projets économiques et sociaux pour faire en sorte qu'ils soient gérés par les usagers eux-mêmes. Il s'agit de développer le pouvoir des personnes (Jean-Michel Fourniau, sociologue au CNRS).

le contexte

L'enjeu sera, tout au long des cinq prochaines années, de garder une tension « féconde » entre notre volonté, forte, de développer le pouvoir d'agir des habitants, de permettre aux centres sociaux du Rhône de faire des pas significatifs en ce sens et d'avancer avec réalisme, de façon collective en tenant compte des situations des équipes (bénévoles et professionnelles). Nous déclinerons avec ce prisme nos fonctions fédérales.

A nous, fédération(s) et centres sociaux de porter de l'invention et de la créativité très haut, il s'agit de prendre notre quotidien en main ! Il en va de la capacité mobilisatrice de notre réseau et des habitants eux-mêmes.

Soyons nous aussi, comme le dit le politologue Paul Ariès, porteurs « *de gros mots qui s'inventent internationalement pour dire les nouveaux chemins de l'émancipation : « buen vivir », vie bonne, jours heureux, vie pleine, « convivialisme »...* »

Nos constats partagés avec l'Union régionale

Concernant les enjeux de société

Parce que nous voulons vivre ensemble...

- **Dans une société démocratique**, où chacun a du pouvoir sur sa vie et sur les choix individuels et collectifs qui le concernent. Le vote ne suffit pas, nous revendiquons la participation au processus de délibération de chacun.
- **Dans une société solidaire**, où on ne laisse pas certains d'entre nous sur le bord de la route et où on avance ensemble.
- **Dans une société d'égalité** pour tous quels que soient leur condition, leur statut, leur origine, leur famille, leur culture...
- **Dans une société juste et durable**, où l'égalité est une condition du vivre ensemble pour nous mais aussi pour les générations à venir.

... Nous ne nous accommodons pas des logiques sociales et économiques collectives qui créent des situations problèmes telles que :

- **L'isolement social** de certaines personnes. Il peut s'expliquer à la fois par le chômage, par les modifications de la cellule familiale ou encore par le vieillissement de la population.
- **La pauvreté économique**. Elle ne permet pas à certaines personnes de couvrir leurs besoins essentiels en particulier les jeunes et les femmes seules avec enfants. Cette pauvreté s'incarne à travers des minima sociaux, mais aussi à travers des salaires faibles. Elle est due en grande partie à l'élargissement de la logique de marché dans la réponse aux besoins sociaux.
- **L'augmentation de la précarité de l'emploi et du chômage**. Elle est liée d'une part au contexte mondial de libération des échanges économiques et financiers, à la crise économique et d'autre part à la logique exacerbée de concurrence entre les entreprises.

- **Les discriminations raciales et/ou sexistes.** Elles augmentent la violence contre soi, contre les autres, contre la cité et ses institutions. Elles peuvent également conforter un repli sur sa communauté d'origine.

Face à ces situations, les réponses des pouvoirs publics sont insuffisantes :

- **Le système de protection sociale** est à bout de souffle et sa transformation va aujourd'hui dans le sens d'une plus grande marchandisation.
- **L'action sociale publique** est organisée en direction des individus ou des familles sans s'intéresser à la dimension de solidarité collective.
- **Le système scolaire** renforce l'inégalité vis-à-vis des jeunes des classes populaires contrairement au principe d'une formation de qualité pour tous.
- **Le déficit démocratique** entre élus et habitants s'accroît, avec la multiplication des lieux de pouvoir, avec le maintien d'une élite politique peu représentative de la diversité de la population, avec une plus faible participation à la vie politique des populations qui se découragent face à la complexité du monde et de ses institutions.
- **Le pilotage politique** se fait souvent en priorité à partir d'indicateurs économiques sans corrélation avec le bien-être de la population et la protection de l'environnement.
- **La fermeture des services publics** dans certains territoires en accélère la désertification et l'abandon.

Nous pensons que c'est en développant le pouvoir d'agir individuel et collectif des habitants que nous pouvons progresser dans la résolution des problèmes sociaux. Ceci passe par des apprentissages individuels, par l'organisation collective des habitants et par le dialogue avec les pouvoirs publics. C'est ainsi que nous définissons la citoyenneté active, comme un moteur d'affranchissement individuel et collectif.

Concernant les centres sociaux

Les centres sociaux sont des espaces organisés par des acteurs bénévoles et professionnels qui poursuivent les finalités d'accueil, d'épanouissement et d'émancipation à travers huit grandes missions :

- **Accueillir**, écouter, repérer des situations particulières par la veille et l'analyse sur un territoire, en allant vers tous les habitants.
- **Eduquer les enfants** notamment par des activités thématiques et/ou de loisirs, en tenant compte des capacités éducatives, des parents bien sûr, et des ressources présentes dans leur environnement.
- **Eduquer des jeunes mineurs** dans une visée d'autonomie et de coopération citoyenne en tenant compte des capacités éducatives, des parents bien sûr, et des ressources présentes dans leur environnement.
- **Proposer des services, des activités, des projets** pour répondre aux besoins de tous, en prenant en compte les situations de précarité, en imaginant des formes non monétaires de participation.

le contexte

- **Mettre en œuvre une mission d'éducation populaire** en développant pour le centre social mais aussi avec les habitants un regard critique, une capacité d'analyse des situations et une capacité à agir.
- **Développer des projets collectifs d'émancipation** (accompagnement de projets/démarche coopérative) afin de sortir de situations problèmes avec le soutien des acteurs locaux.
- **Faciliter l'articulation entre habitants, élus, techniciens**, au niveau de la collectivité locale par la formation, la sensibilisation, la mise en pratique de débats.
- **Animer des concertations** sur le territoire entre acteurs associatifs, dans l'objectif de réaliser des actions communes.

Une évaluation de la capacité des centres à remplir ces missions a été conduite en 2009 au niveau de l'Union régionale, nous pouvons en retenir les éléments suivants : ce qui relève de l'accueil et des publics enfants et jeunes reste perfectible. Le savoir-faire traditionnel des centres sociaux à savoir activités, services et projets d'épanouissement est maîtrisé. L'effort reste à fournir sur l'émancipation, l'animation du territoire et l'articulation entre acteurs.

LES PRIORITES POLITIQUES DE LA FEDERATION POUR 2013-2016

Nous écrivions en 2006 en introduction de notre projet :

« Nous faisons le choix d'un avenir à construire par tous, ensemble, où nous voulons équilibrer la vie des hommes et des femmes dans la collectivité et pour lequel nous aspirons à inventer un nouvel humanisme pour vivre une vie, la plus humaine possible, sur une planète qui oublie parfois de l'être ».

C'est toujours dans ce but que nous voulons, pour ce nouveau projet :

- Conforter les centres sociaux dans leurs missions,
- Accompagner leur transformation au sein d'une Fédération renforcée et porteuse des valeurs de dignité, de respect des personnes et de démocratie.

Axe 1 : Faire progresser les engagements et responsabilités de la Fédération

La Fédération est une organisation particulière et complexe. En effet, c'est un « bien collectif » qui appartient à ses membres, mais c'est aussi une organisation qui n'est pas la simple somme de ces derniers si l'on considère le mandat politique qui lui est donné.

Elle regroupe des centres sociaux qui, s'ils partagent tous les mêmes valeurs, inscrivent leurs actions respectives dans des contextes parfois très divers et avec des moyens qui le sont eux aussi. Cette hétérogénéité du réseau fait qu'il a des attentes nombreuses et parfois contradictoires vis-à-vis de la Fédération.

Bénévoles ou professionnelles, les personnes qui composent notre réseau souhaitent un accompagnement différent, adapté à leur statut et leur environnement. Comment couvrir un spectre aussi large sans se perdre et avec des moyens limités ? Comment cristalliser les énergies et projets de chaque centre ?³

³ Cristalliser : donner de la force, de la cohérence, devenir cohérent en prenant corps. Larousse.

Objectif 1 : Développer le sentiment d'appartenance à un réseau, qui fait la force de chacun et celle de tous

Objectif 1.1 : Renforcer le fédéralisme et les échanges

- Privilégier les contacts directs et les rencontres avec l'ensemble du réseau (bénévoles et professionnels),
- Poursuivre le travail de la commission adhésion reconnaissance et rencontrer 7 à 8 centres sociaux chaque année,
- Renforcer l'implication du Conseil d'administration fédéral dans la vie du réseau en nommant un administrateur référent par bassin géographique,
- Créer un livret d'accueil qui présente la Fédération pour le remettre lors des rencontres avec les nouveaux administrateurs et salariés des centres sociaux,
- Rencontrer les administrateurs des centres sociaux pour faciliter la diffusion des informations et la participation.

Objectif 1.2 : Renforcer la dimension fédérale et politique dans les formations d'administrateurs

- Créer une commission formation qui prépare les orientations pour 2016,
- Définir le cadre de l'ingénierie de formation,
- Faire connaître la fonction d'administrateur fédéral dans les formations d'administrateurs de centres sociaux,
- Faire intervenir des administrateurs fédéraux dans les modules de formation.

Objectif 1.3 : Assurer auprès des centres une présence régulière et réactive

- Assurer des rencontres régulières par regroupements géographiques,
- Créer un poste de chargé de mission d'appui au réseau et promouvoir auprès des centres sociaux la capacité d'appui ponctuel de la Fédération,
- Augmenter l'écoute et l'appui aux équipes rencontrant des difficultés,
- Assurer l'appui au recrutement de direction et l'accompagnement des centres pendant la vacance de direction.

Objectif 1.4 : Ouvrir l'espace fédéral à l'ensemble du réseau

- Adapter la communication pour que chaque acteur du réseau se sente partie prenante des initiatives fédérales,
- Favoriser les échanges entre les professionnels au moyen de formations et de rencontres thématiques et renforcer leur connaissance du réseau fédéral et de la Fédération,
- Organiser chaque année une rencontre pour l'accueil des nouveaux professionnels et une rencontre pour l'accueil des nouveaux administrateurs de centres sociaux,
- Faire connaître les fonctions des professionnels et administrateurs de la Fédération,
- Valoriser le centre ressources de la Fédération, mettre en avant les initiatives, les publications, les prises de position...

Objectif 2 : une Fédération qui renforce sa propre vie associative

La Fédération est elle-même une association ; ainsi, au même titre que les centres sociaux, elle essaye de développer une démocratie interne de qualité, chantier toujours perfectible qui justifie une préoccupation constante. Soutenir l'engagement des administrateurs fédéraux n'est pas chose aisée. Les questions qui sont débattues et à traiter au niveau départemental sont bien souvent moins concrètes que la plupart de celles abordées dans les centres sociaux. Le temps de maîtrise des différents dossiers et de leurs enjeux est plus long. L'impact et les effets de certaines décisions sont parfois longs à percevoir ce qui rend complexe le pilotage du projet et son nécessaire ajustement sur une période de 4 ou 5 ans.

Objectif 2.1 : Comprendre les nouvelles formes d'engagement aujourd'hui et analyser notre mode de fonctionnement

- Mettre en place un groupe de travail mixte entre administrateurs fédéraux et administrateurs de centres sociaux pour réfléchir sur cette question,
- Adapter les modalités d'organisation pour permettre des niveaux d'engagement différenciés,
- Donner plus de responsabilités aux administrateurs pour favoriser l'engagement,
- Développer la diffusion de l'information entre le Bureau et le Conseil d'administration,

Objectif 2.2 : Permettre aux administrateurs d'exercer un pilotage effectif du projet fédéral afin qu'ils puissent en être davantage partie prenante.

- Mettre en place des outils de pilotage et d'évaluation du projet fédéral accessibles et vivants,
- Encourager la qualification des administrateurs fédéraux en incitant la participation à des forums, colloques, formations, etc,
- Solliciter l'URACS pour mettre en place une formation pour les administrateurs.

Objectif 2.3 : Améliorer l'accueil des nouveaux administrateurs.

- Mettre en place un parrainage entre administrateurs chevronnés et nouveaux arrivants,
- Présenter le projet de la Fédération et le fonctionnement des instances pour appropriation une fois par an.

Objectif 3 : une Fédération qui inscrit son action dans un contexte et avec une vision prospective

La Fédération inscrit son action dans un contexte social, économique et politique qu'elle doit maîtriser au mieux afin d'exercer une veille ciblée au bénéfice des centres sociaux. De cette capacité dépendent les propositions d'orientations stratégiques, d'actions ou d'interpellations faites à ses membres.

Cependant, la Fédération du Rhône n'est pas seule dans cet exercice périlleux, elle le partage avec les centres sociaux eux-mêmes, car ils sont les premiers capteurs des enjeux sociaux et aussi les maîtres d'œuvre de politiques publiques dont ils peuvent mesurer concrètement les effets.

La Fédération du Rhône partage également cette fonction avec l'Union régionale et la Fédération nationale. Ainsi chaque échelon est mobilisé. L'approche des problématiques sociales peut s'avérer extrêmement riche et pertinente pour peu que la récolte de toutes ces informations et analyses soit bien organisée.

Objectif 3.1 : Assurer une veille au niveau des centres sociaux du Rhône pour agir sur les politiques publiques et coopérer avec les institutions qui les portent

- Concevoir un observatoire départemental interne à partir des espaces existants (regroupements géographiques, réunions présidents/directeurs, etc.) dont l'objectif est le recueil, l'organisation et l'analyse d'informations,
- S'ouvrir à des réseaux proches des préoccupations des centres sociaux pour confronter les analyses,
- Articuler cette veille avec celles de l'Union régionale et de la Fédération nationale. Participer à la capitalisation.

Objectif 3.2 : Renforcer la capacité de la Fédération à être présente dans le débat démocratique local

Cette question sera traitée avec l'Union régionale :

- Organiser des débats pour conscientiser et développer le pouvoir de réflexion des acteurs des centres sociaux,
- Augmenter notre investissement dans des espaces de concertation et de décision qui traitent de questions de société concernant les centres sociaux.

Objectif 4 : une Fédération qui coopère avec d'autres acteurs

Enfin, si la Fédération, forte de l'observation et de l'analyse partagées dans son réseau, a l'ambition de peser sur certaines politiques publiques locales ou départementales, elle devra selon les sujets rechercher des alliances avec d'autres acteurs associatifs avec lesquels elle partage les mêmes valeurs. Cette position « ouverte aux autres » lui permettra aussi d'affiner son analyse des mouvements sociaux, de mieux comprendre ce qui est à l'œuvre dans les champs politique et socioéconomique.

- Développer la connaissance de l'économie sociale et solidaire auprès des membres du Conseil d'administration par des apports extérieurs,
- Favoriser l'interconnaissance avec les membres associés du Conseil d'administration, leurs organisations et leurs enjeux,
- Organiser des alliances avec d'autres acteurs.

Axe 2 : Stimuler la réflexion, les échanges et la coopération dans et entre les centres sociaux

Le temps de la conception du projet associatif est pour les centres sociaux un moment intense de réflexion, d'échanges et d'ébullition entre les administrateurs, les professionnels et les bénévoles ! Ils vont de façons diverses à la rencontre des habitants : questionnaires, permanences sur les marchés, enquêtes de terrain, groupes de paroles, etc. Enfin, ils confrontent avec leurs partenaires locaux leur diagnostic de territoire. Cependant, ils expriment le besoin de mettre en perspective leurs observations particulières, pour appréhender plus globalement ce qui est à l'œuvre dans leur environnement proche.

Objectif 1 : inscrire la stratégie et les activités des centres sociaux dans la réalité socio-économico-politique et dans une vision prospective

Sur des questions sociales récurrentes, les centres sociaux souhaitent pouvoir échanger entre eux afin de vivifier leurs pratiques, dépasser des blocages, gagner en compréhension des questions elles-mêmes. Le Conseil d'administration en a identifié quatre comme particulièrement prégnantes :

La précarité, les jeunes adultes, la laïcité, les relations élus politiques/citoyens

- Proposer aux administrateurs et aux professionnels des centres sociaux 3 à 4 fois par an des temps d'apport et d'analyse sur l'évolution de politiques publiques, ou sur des tendances sociales,
- Participer activement aux groupes de travail déployés par l'URACS dans le cadre de son projet 2012-2016 sur les questions sociales suivantes : pauvreté économique, jeunes adultes/adultes jeunes, relations élus/citoyens,
- Accompagner les centres du Rhône qui s'engageront dans les propositions d'actions ou de formation de l'Union régionale.

Objectif 2 : promouvoir les échanges entre les centres sociaux

En écoutant les centres afin de préparer ce projet, nous avons entendu une forte envie (exprimée plutôt par les professionnels) d'échanger entre centres sociaux sur les façons de faire, les actions innovantes et de renforcer les liens de solidarité. Le besoin d'échanges pour progresser, innover, s'est également constamment exprimé autour de la vitalité de la vie associative dans les centres sociaux. Le renouvellement des instances, l'accueil et la valorisation des bénévoles sont des préoccupations constantes des administrateurs et des directeurs.

Objectif 2.1 : Répondre aux besoins d'échanges sur les « bonnes pratiques ».

- Valoriser la formation d'administrateur « Partager sa pratique et son expérience »,
- Optimiser l'animation des regroupements géographiques dans ce sens en demandant systématiquement la transmission d'outils réalisés et/ou utilisés par les centres et diffuser ces outils,
- Organiser des rencontres entre professionnels du même champ d'intervention (comptables, animateurs jeunes, coordinateurs familles...) avec des intervenants extérieurs,
- Mutualiser les bonnes pratiques en créant « une bourse aux actions » sur le site internet.

Objectif 3 : promouvoir la coopération et la solidarité entre centres sociaux

Il existe dans le réseau de fortes disparités entre ceux qui se disent très isolés et ceux qui ont développé des formes coopératives actives. Mieux identifier ces pratiques et les partager permettrait d'anticiper sur les fragilités que pourraient connaître les centres dans un avenir proche et peut-être développer de nouvelles solidarités dans un cadre explicite.

Objectif 3.1 : Valoriser et faire connaître les outils de coopération fédéraux existants :

- le « réseau ressources » : réseau de professionnels et bénévoles des centres sociaux qui se sont portés volontaires pour mettre à disposition d'un autre centre social une compétence qu'ils maîtrisent particulièrement,
- le fonds de solidarité : constitué par des dons de centres sociaux, de la Fédération, il est mobilisable pour pallier des difficultés de trésorerie.

Objectif 3.2 : Réfléchir à de nouveaux modes d'organisation collectifs

- Poursuivre le travail de réflexion sur la mutualisation à partir de l'étude faite par la CPNEF et de l'étude menée par la Fédération « *Mutualiser, pour quoi faire ?* » en 2011 et construire une stratégie en matière d'appui à la gestion des ressources humaines.

Objectif 3.3 : Organiser et faciliter la transmission de l'information entre les centres sociaux et la Fédération dans le but de diffuser les actions innovantes, les coopérations particulièrement riches, mais aussi les besoins d'appui.

- Favoriser la mise en place d'un référent « communication » et d'un espace d'information fédéral dans chaque centre social,
- Promouvoir le logo et la charte graphique nationale,
- Améliorer les outils existants : site internet, *Vitalités*, et réfléchir à l'utilisation de nouveaux outils comme les réseaux sociaux sur Internet.

Axe 3 : Accompagner le rôle des centres sociaux comme artisans de la transformation sociale

Comme l'indique le Projet 2012-2016 de l'Union régionale : « Dans le cadre d'actions collectives, il s'agit pour nous de favoriser l'épanouissement (le vivre ensemble) des personnes, en agissant également sur la qualité des rapports sociaux (c'est-à-dire agir sur la réduction des inégalités de traitement social, les dénoncer) ; à ce titre les centres sociaux deviennent acteurs de la transformation sociale. »

Nous nous engageons à participer à cette mutation dans un contexte relativement favorable :

- **La circulaire de la CNAF de juin 2012** précise l'une des missions générales du centre social en ces termes : « un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. (...) Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition. »
- **Les centres sociaux du Rhône ont une tradition associative forte** (des habitants s'associent pour porter ensemble un projet d'intérêt général). Nous considérons que c'est une déclinaison concrète du pouvoir d'agir des habitants. Ils accompagnent et suscitent depuis longtemps des actions participatives, et de façon plus diffuse, ils appuient des actions gérées/pilotées par les habitants eux-mêmes (Université populaire de parents, création d'activités économiques autour de la restauration, aide à l'émergence de modes de garde, création de collectifs divers, etc.).
- **La charte de partenariat entre le Grand Lyon, la Fédération et la Caf du Rhône** reconnaît, dans le cadre de la politique de la Ville, la capacité et la légitimité des centres sociaux à faire émerger des questions sociales portées par les habitants eux-mêmes. Cette convention engage également les signataires à inventer les espaces où seront débattues, prises en compte les revendications, propositions issues de ces groupes d'habitants organisés.

Cependant, pour les équipes (administrateurs, bénévoles et professionnels) des centres sociaux, **passer de la participation des habitants** (affirmée comme un enjeu fort pour les centres sociaux lors du Congrès de 1995 et qui a depuis fortement structuré leur projet politique et leur action) **au développement de leur pouvoir d'agir** (notre enjeu pour les 10 ans à venir), demandera du temps pour bien cerner le concept, se l'approprier et trouver les méthodes pour le mettre en œuvre. L'accompagnement de ce processus est un axe fort des projets de la Fédération et de l'Union régionale.

Enfin, reste ouverte la question du développement du pouvoir d'agir des centres sociaux sur les politiques locales. En effet, et ils le disent, ils ont à progresser dans leur ambition à être des espaces de débat avec les pouvoirs publics ou institutions sur leur territoire.

Objectif 1 : Développer le pouvoir d'agir des centres sociaux

Objectif 1.1 Valoriser le centre social comme espace intermédiaire pédagogique

- Accompagner les administrateurs et les professionnels pour qu'ils soient des initiateurs d'espaces de débats et de prise de parole,
- Qualifier les professionnels pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants en proposant chaque année la formation « Animer des dynamiques collectives à visée émancipatrice » conçue par l'URACS,
- Organiser chaque année une formation d'administrateurs sur la citoyenneté, le pouvoir d'agir des habitants (community organizing).

Objectif 1.2 Accompagner les centres sociaux dans l'émergence du débat démocratique local

- Renforcer les capacités des centres sociaux à porter le débat démocratique auprès des élus et des institutions.

Objectif 2 : Promouvoir la culture, levier d'émancipation et de reconnaissance individuel et collectif

Pour chacun de nous, gagner en émancipation signifie bien se connaître, avoir conscience de sa construction, de sa culture propre, de façon à pouvoir ensuite sans peur d'altération de soi, se confronter aux autres.

L'émancipation ne se décrète pas, ne se donne pas, elle se gagne par soi-même et les centres sociaux ont un rôle à jouer dans l'accompagnement du cheminement de chacun.

Etre apprenant les uns des autres est un principe de l'éducation populaire et la culture est un outil pour contribuer à l'émancipation des personnes et des groupes.

Objectif 2.1 : Renforcer la capacité des centres sociaux à être des espaces d'épanouissement, d'émancipation, de coproductions/co-créations artistiques collectives

- Mettre en place une commission culture au sein du Conseil d'administration et/ou un groupe de travail thématique « culture »,
- Réaliser un état des lieux des ateliers, des diffusions, des productions et coproductions des centres sociaux,
- Créer des connections avec d'autres fédérations ou réseaux qui ont inscrit la culture comme une priorité dans leur projet.

Objectif 2.2 : Qualifier salariés, administrateurs et bénévoles sur le concept « Culture/Identité/Interculturalité »

- Mettre en place des formations thématiques pour salariés et administrateurs,
- Organiser des rencontres-débats avec des universitaires sur ces sujets.

Objectif 2.3 : Valoriser et partager, à l'échelle des villes, des départements et des régions, les productions et les échanges émergeant des centres sociaux.

- Faire tourner les (co)productions dans les centres des différentes régions,
- Constituer un fonds commun culturel : fichier d'artistes, intervenants artistiques, salles de spectacle, lieux d'exposition, matériel (grilles d'expo, praticables, projecteurs, etc.)...